

Entrelacs

Août
2025

Marchés Nocturnes

les dimanches 03 et 17 Août
de 17h à 21h



20
TERRE
DE JEUX
24



ARDRES

INFORMATIONS PRATIQUES

CONTACTS :

Accueil : 03 21 46 50 20 - accueil@mairie-ardres.fr

État Civil : 03 21 46 50 22 - etat-civil@mairie-ardres.fr
 Social et CCAS : 03 21 46 50 23 - ccas@mairie-ardres.fr
 Cabinet du Maire : 03 21 46 50 33 - cabinet@mairie-ardres.fr
 Urbanisme : 03 21 46 50 19 - urbanisme@mairie-ardres.fr
 Communication : 03 21 46 50 27 - communication@mairie-ardres.fr
 Police Municipale : 06 27 34 07 40 - policemunicipale@mairie-ardres.fr
 Centre Technique Municipal : ctm@mairie-ardres.fr
 Maison de la Nature : 03 21 82 89 27 - mdn@mairie-ardres.fr
 Base Municipale de Loisirs : 03 21 36 04 16 - bml@mairie-ardres.fr



@craveromelanie



@pas_de_calais_tourisme

PARTAGEZ VOS PHOTOS SUR INSTAGRAM EN NOUS IDENTIFIANT AVEC LE #ARDRES

ZOOM

RETOUR EN IMAGES SUR LA CUEILLETTE DU CASSIS ET LA DÉGUSTATION DE LA CONFITURE !

Le 27 juin, le Verger de Maraude d'Ardres a accueilli la première récolte de cassis en compagnie des élèves de CM1 de l'École Anne Frank et de résidents de l'EHPAD Arnoul. Ensemble, ils ont cueilli les fruits, puis réalisé de la confiture avec l'aide des cuisiniers municipaux. Un beau moment intergénérationnel, clôturé par une dégustation partagée le 03 juillet.





Ludovic LOQUET

Maire d'Ardres

Président de la Communauté de Communes

Pays d'Opale

Vice-président du Département du Pas-de-Calais

Chères Ardrésiennes, Chers Ardrésien,

Le mois de Juillet a été rythmé par de beaux moments de partage et de célébration. Le 13 juillet, la Retraite aux Flambeaux a offert une déambulation lumineuse et chaleureuse à travers la ville, avant de laisser place au traditionnel feu d'artifice du 14 juillet. Un spectacle haut en couleur qui a enchanté petits et grands et rassemblé la population autour des valeurs de la fête nationale.

Les marchés semi-nocturnes ont, quant à eux, lancé leur saison le dimanche 20 juillet. Deux autres rendez-vous sont à noter : les dimanches 3 et 17 août, de 17h à 21h, sur l'Avenue du Lac. Ces soirées estivales sont l'occasion idéale de flâner entre les stands, de découvrir des produits du terroir et de passer un moment convivial en famille ou entre amis.

Côté culture, la Chapelle des Carmes accueille Saadia KARP pour la dernière semaine d'exposition « Les Estivales ».

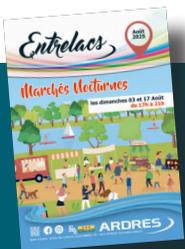
Ouverte du 27 juillet au 03 août, tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h, elle propose une immersion dans l'univers créatif d'artistes locaux et régionaux. Une belle invitation à la découverte et à l'évasion artistique.

La Municipalité remercie chaleureusement les associations pour leur engagement et leur dynamisme. Leur participation active aux animations et aux événements contribue grandement à la vitalité de notre commune et à la réussite de ces moments de partage si appréciés des habitants comme des visiteurs.

Je vous souhaite à tous de profiter pleinement de ces moments et de continuer à faire vivre notre belle commune avec autant de dynamisme et de joie.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été à Ardres !

Bien chaleureusement,
Votre Maire



ENTRELACS

Directeur de la publication :

Ludovic Loquet, Maire

Directrice de la rédaction :

Sylvie Bonnière, Adjointe au Maire

Conception, photos et rédaction :

Mairie d'Ardres, Service communication

Impression :

Imprimerie Cache
Rue du Camp du Drap d'Or
62610 BALINGHEM

Exemplaire :

Édité à 2 400 exemplaires

Distribution par nos soins.



SAMEDI 02 AOÛT

« **Les Samedis de l'été** », sur le thème du Lac, son histoire et sa biodiversité. Organisé par l'ACHA. Rendez-vous à 16h à la Maison de la Nature.

DIMANCHE 03 AOÛT

Marché Semi-Nocturne « Un Dimanche au Lac », organisé par la Municipalité. Ouvert de 17h à 21h sur l'Avenue du Lac.

JEUDI 07 AOÛT

Sortie en canoë « Déjeuner sur l'eau ». En partenariat avec Eden62, de 10h30 à 14h30, sur inscription au 03 21 82 89 27 ou par mail : mdn@mairie-ardres.fr

VENDREDI 08 AOÛT

Nuit Européenne de la chauve-souris « Les merveilles de la nuit ». En partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels et de la CCPO, rendez-vous dès 19h45 à la Maison de la Nature.

SAMEDI 09 AOÛT

« **Les Samedis de l'été** », sur le thème d'Ardres, Brave et Fidèle. Organisé par l'ACHA. Rendez-vous à 16h à la Chapelle des Carmes.

VENDREDI 15 AOÛT

Bénédictio des enfants, organisée par la Paroisse Nord-Dame en Ardrésis. Rendez-vous de 9h à 17h à la Chapelle de Saint-Quentin (Rue de Saint-Quentin).

SAMEDI 16 AOÛT

« **Les Samedis de l'été** » : **Les couloirs du Temps**, organisé par l'ACHA. Rendez-vous à 20h à la Chapelle des Carmes. (**Gratuit - sur inscription : contact@acha-ardres.fr**)

DU 16 AU 24 AOÛT

Réception des jeunes allemands, organisée par le Comité de Jumelage Ardres Halingen.

DIMANCHE 17 AOÛT

Marché Semi-Nocturne « Un Dimanche au Lac », organisé par la Municipalité. Ouvert de 17h à 21h sur l'Avenue du Lac.

SAMEDI 30 AOÛT

« **Les Samedis de l'été** », sur le thème du Bastion et de l'Église. Organisé par l'ACHA. Rendez-vous à 16h à la Chapelle des Carmes.

MOINS DE BRUIT, PLUS DE TRANQUILLITÉ



Pour préserver la tranquillité de tous, l'usage d'outils de jardinage et de bricolage bruyants (tondeuses, taille-haies, tronçonneuses...) est réglementé.

Ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, et le Dimanche de 10h à 12h.

Merci de respecter ces créneaux afin de limiter les nuisances sonores. Ensemble, veillons à un cadre de vie paisible et agréable pour tous.

EN CAS D'ÉPISODE CANICULAIRE, FAITES-VOUS CONNAÎTRE...



Chaque année, la Municipalité lutte contre l'isolement et la vulnérabilité de ses habitants. C'est pourquoi, nous demandons aux personnes en situation de handicap, isolées ou âgées de plus de 65 ans de se faire connaître. En période de canicule, les services de la commune prendront contact avec chacun d'entre vous afin de vérifier votre état de santé.

Contactez Madame Véronique Lannoye au
03 21 46 50 23 ou par mail à ccas@mairie-ardres.fr

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES : LE VERDICT APPROCHE !

Le mardi 15 juillet, les membres du jury du concours des maisons fleuries ont sillonné les rues d'Ardres, à la rencontre des habitants qui font rayonner la ville par la beauté de leurs jardins et compositions florales. Après une journée riche en découvertes et en émerveillements, l'heure est maintenant à la délibération. Les résultats seront bientôt dévoilés... Restez connectés pour connaître les heureux lauréats qui contribuent à faire d'Ardres une ville toujours plus accueillante et fleurie !



OPÉRATION « TRANQUILLITÉ VACANCES 2025 ! »



L'été rime avec l'envie de profiter de vacances bien méritées. C'est pourquoi la Municipalité a souhaité réitérer l'opération « Tranquillité Vacances » en 2025. Vous souhaitez bénéficier de ce service ? Alors venez dès maintenant en Mairie pour remplir le formulaire. Votre foyer bénéficiera d'une vigilance accrue de la part de la Police Municipale !



PRÉPAREZ VOTRE RENTRÉE SPORTIVE AVEC VOS ASSOCIATIONS ARDRÉSIENNES !

La rentrée approche et avec elle, l'enthousiasme des associations sportives qui animent notre ville. Que vous soyez passionnés par le football, le basket, le tennis, la danse ou par tout autre sport, vous trouverez certainement une association qui répondra à vos envies ! Rejoignez-les et vivez une rentrée sportive pleine d'énergie.

Basket Club Ardresien

06 18 88 08 68 (SMS)
secretaire@bcardres.org

Racing Club Ardresien « Football »

06 80 20 25 74
tyteca.virginie@orange.fr

Sporting Club Ardresien « Tennis »

03 21 85 14 22
scardres@fft.fr

Club de Voile d'Ardres

06 67 19 32 95
thierry.nollet@cegetel.net

Ardres Futsal Club

07 85 72 96 04
mickael.heude358@orange.fr

Les Amis Cyclos

03 21 82 23 99
marcel.morreels@wanadoo.fr

Aiki Jujutsu Takeda Ryu

06 75 28 32 17
dumont.romeo@gmail.com

Association Yoga Energies Santé

06 26 55 12 98
aline.delbart@club-internet.fr

Club Cycliste Ardres

06 69 64 65 46
timmerman.gilles@orange.fr

Cardio Boxing Ardres

06 65 49 43 62
cba.ardres@gmail.com

Les Phenix Twirling Bâtons

07 88 61 83 34
sy.sauvage1@gmail.com

ADYS - Stretching / Pilate

03 21 36 43 36

Marche et Nature en Ardresis

03 21 85 10 55
marchenatureardresis@laposte.fr

Les Muses de l'Ardresis

06 29 63 25 42
lesmusesdelardresis@gmail.com

Retrouvez les associations de loisirs, culturelles et scolaires sur :
www.mairie-ardres.fr

ARDRES SOUS LE REGARD DU JURY DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

La Ville d'Ardres a accueilli le Mercredi 16 Juillet le jury régional du label « Villes et Villages Fleuris ». Accompagnés par les élus et les agents municipaux, les membres du jury ont découvert les actions menées pour valoriser le cadre de vie. Résultat attendu dans les prochaines semaines !



BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

PARMI NOS NOUVELLES ACQUISITIONS :

Virginie GRIMALDI : Les Heures fragiles

Dans ce roman fin, délicat et drôle, le lecteur est touché par le choc d'une mère découvrant que sa fille ado va mal.

Valentin MUSSO : Voici demain

Pas d'hémoglobine pour ce thriller psychologique mais une intrigue diabolique très inattendue ! Méfiez vous, le mal rôde !

Florence Seyvos : Un Perdant magnifique

Flambeur, excessif, instable et totalement irresponsable ce beau-père séduit ceux qui l'approchent... «Un perdant un peu perdu qui va donner au livre sa cadence singulière, presque hypnotique, et son espèce d'étrangeté en effet magnifique.» (Le Monde)

La Bibliothèque Pour Tous est ouverte les mercredis et jeudis de 10h à 12h, les samedis de 16h30 à 18h et les dimanches de 10h30 à 12h.



PERMANENCES :

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES :

Lundi de 13h30 à 16h / Mercredi de 9h à 11h sur rendez-vous / Jeudi de 13h30 à 17h / Vendredi sur rendez-vous. Tél : 06 99 12 01 40
Mail : secretariat-rpe@cc-paysdopale.fr

ASSISTANTE SOCIALE :

Maison de Pays de l'Ardrésis - Avenue Fernand Buscot. Le mardi sur rendez-vous au 03 21 35 17 46

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

Maison de Pays de l'Ardrésis - Avenue Fernand Buscot. Sur rendez-vous au 03 21 35 17 46

CONSULTATION DES NOURRISSONS :

Les 1^{er} et 3^{ème} jeudis de 14h à 16h30. Maison de Pays de l'Ardrésis - Avenue Fernand Buscot. Le mardi sur rendez-vous au 03 21 00 01 50

CPAM :

Rendez-vous sur Ameli.fr ou au 36 46

ACT + :

Permanences à la Place du Général de Saint-Just (à côté de LaPoste). Rendez-vous au 03 21 88 22 00.

COLLECTES DE DÉCHETS :



ORDURES MÉNAGÈRES

Ardres : les vendredis 1^{er}, 15 et 29 août
Bois-en-Ardres : les vendredis 8 et 22 août



ORGANIQUE FERMENTESCIBLE

Pour Ardres et Bois-en-Ardres : tous les vendredis



PAPIER

Pour Ardres et Bois-en-Ardres : tous les vendredis



VERRE

Pour Ardres et Bois-en-Ardres : dans les points d'apport volontaire

Pensez à sortir vos bacs la veille au soir, bien visibles sur le trottoir, poignée vers la chaussée.
Ramassage par la Communauté de Communes Pays d'Opale - 03 21 82 22 31

Août à Ardres : entre animations et détente

